

INVENTAIRE ASTACICOLE DU 23 ET 24 SEPTEMBRE 2024 DANS LE RUISSEAU DE BOISSERAND



Table des matières

Introduction.....	3
Méthodologie.....	5
Résultats.....	5
Conclusion.....	9

Table des Cartes et Tableaux

Carte 1 : Présentation de la zone Natura 2000 "Vallon de Canada et barrage du Pont du Roi". (Fonds de carte : IGN, BD Topage, Sites Natura 2000)	4
Carte 2 : Linéaires prospectés lors des inventaires astaciques de 2007 et 2013 sur le ruisseau de Boisserand et le ruisseau des Saugets. (Fonds de carte : IGN, BD Topage, Sites Natura 2000)	6
Carte 3 : Linéaire prospecté lors de l'inventaire astacique de 2024 sur le ruisseau de Boisserand et le ruisseau des Saugets. (fond de carte : IGN, BD Topage, Sites Natura 2000)	7
Tableau 1 : Résultats de la prospection astacicole (écrevisse à pattes blanches) le 23/09/2024 dans le secteur n°1.....	8
Tableau 2 : Résultats de la prospection astacicole (écrevisse à pattes blanches) le 24/09/2024 dans le secteur n°2.....	8

Introduction

L'écrevisse à pattes blanches, *Austropotamobius pallipes* (APP), est la seule écrevisse autochtone des cours d'eau de Saône-et-Loire. Cette espèce a cependant connu une très forte régression de ses effectifs en raison d'une sensibilité très forte aux dégradations physiques des cours d'eau et aux pollutions. Cette espèce ne supporte pas non plus la concurrence avec les autres écrevisses introduites (écrevisse américaine *Orconectes limosus* (OCL) et écrevisses signal de Californie *Pacifastacus leniusculus* (PFL)) car elles sont porteuses d'agents pathogènes très néfastes à l'écrevisse à pattes blanches.

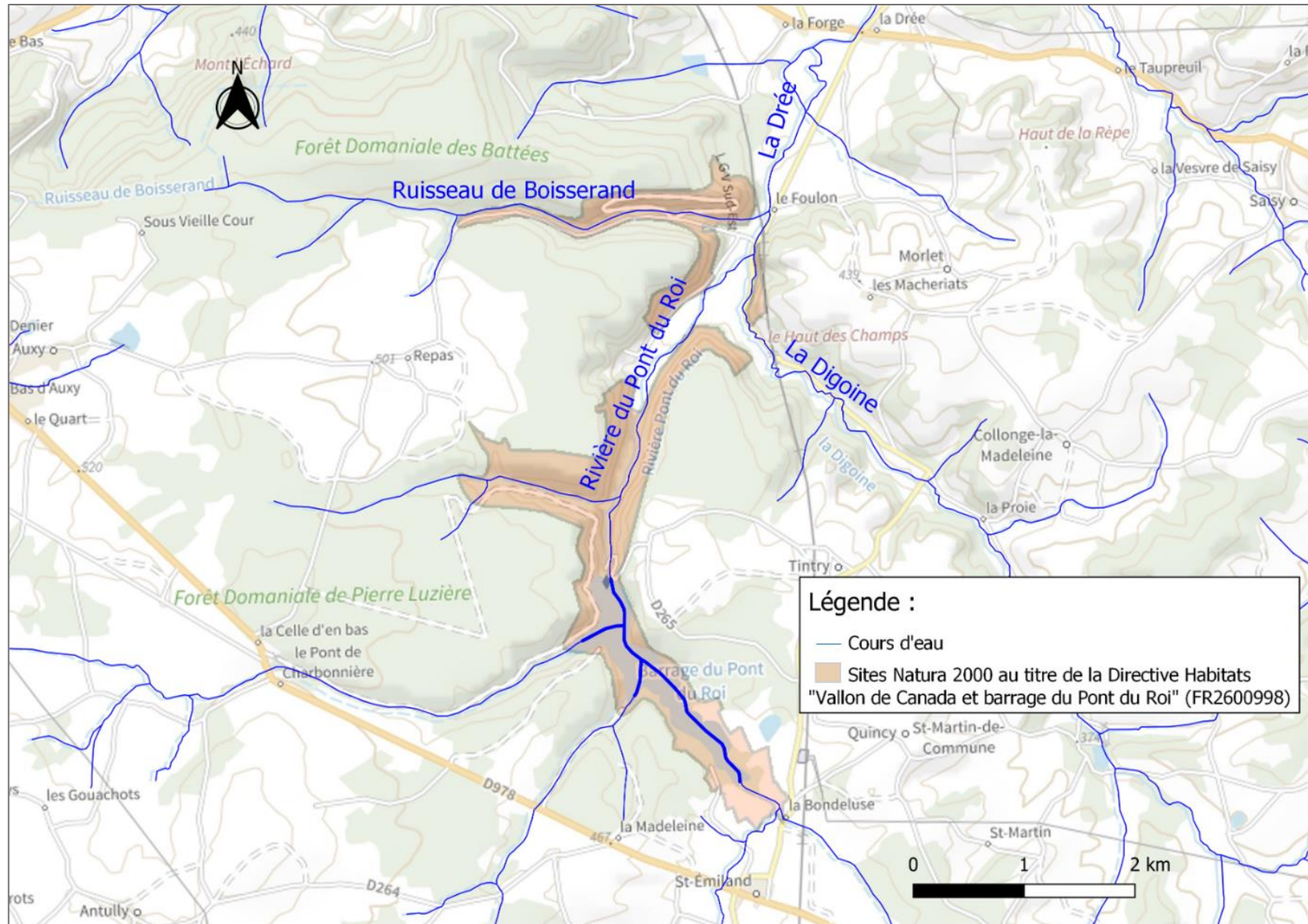
L'espèce est aujourd'hui présente uniquement sur certains ruisseaux, à proximité des sources, dans des secteurs peu pollués et où les autres écrevisses peuvent difficilement s'implanter. Cependant, ces populations sont très menacées car elles sont en général implantées sur des linéaires très réduits et isolées les unes des autres.

Sur le plan juridique, l'écrevisse à pattes blanches figure :

- Sur la Liste rouge mondiale des espèces menacées, catégorie « En danger » depuis 2023.
- Sur la Liste rouge des espèces menacées en France, catégorie « Vulnérable » depuis 2012.
- Sur la Liste rouge des Ecrevisses de Bourgogne, catégorie « En danger » depuis 2015.
- Dans la Convention de Berne, annexe III.
- Sur les annexes II et V de la Directive européenne 92/43 « Habitats Faune Flore » ;
- Sur l'arrêté ministériel du 21 juillet 1983 relatif à la protection des écrevisses autochtones.

Le ruisseau de Boisserand est un affluent de la Drée qui s'écoule dans la forêt domaniale des Battées sur 5,3 km (cf. Carte 1). Le linéaire de ce cours d'eau se trouve en partie dans la Zone Natura 2000 « Vallon de Canada et barrage du Pont du Roi » (FR2600998).

Des inventaires astacicoles réalisés en 2007 et 2013 avaient permis de recenser la présence de l'écrevisse à pattes blanches sur ce ruisseau. Avec les épisodes de sécheresses successifs ces dernières années, il semblait judicieux de refaire un inventaire pour confirmer la présence de cette population en 2024.



Carte 1 : Présentation de la zone Natura 2000 "Vallon de Canada et barrage du Pont du Roi". (Fonds de carte : IGN, BD Topage, Sites Natura 2000)

Méthodologie

Un inventaire astacicole a été réalisé le 23 et le 24 septembre 2024 par prospection nocturne, en raison de l'activité importante de cette espèce la nuit. Une équipe de 2 personnes (2 salariés de la Fédération), équipées de projecteurs, ont parcouru le cours d'eau de l'aval vers l'amont en éclairant le fond du lit.

Cette prospection avait pour objectif premier de recenser les secteurs colonisés par l'écrevisse à pattes blanches. Des renseignements complémentaires sur les populations ont été notés à titre indicatif (nombre d'individus observés, sexe des individus observés, classes de tailles, ...).

La prospection a été menée avec un matériel désinfecté (bottes et chaussures), les populations d'écrevisses étant particulièrement sensibles à différents types d'agents pathogènes potentiellement véhiculés par l'homme.

Les conditions lors de l'inventaire étaient favorables à l'observation des écrevisses : basses eaux, faible turbidité, période où l'activité des individus est globalement élevée.

Le ruisseau de Boisserand a été inventorié sur un linéaire de 2950 mètres (en amont des habitations situées au lieu-dit « Bas de Canada », et 340 mètres sur un petit affluent « le ruisseau des Saugets »).

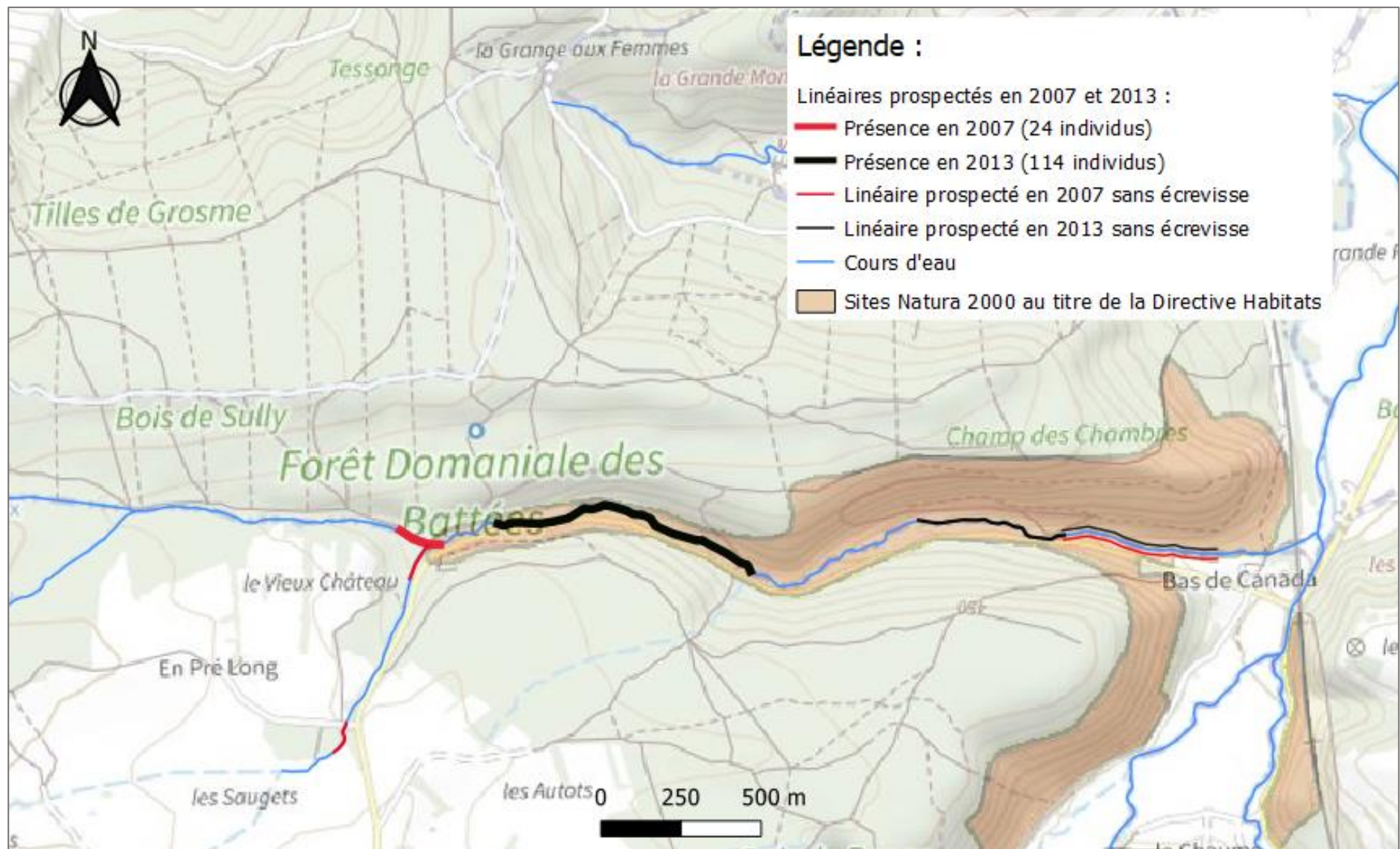
Résultats

Des inventaires astacicoles avaient été réalisés en 2007 et en 2013 sur le ruisseau de Boisserand. Ces données sont disponibles dans la base de données Astabase (SHNA Observatoire de la Faune de Bourgogne, dernière mise à jour en 2019).

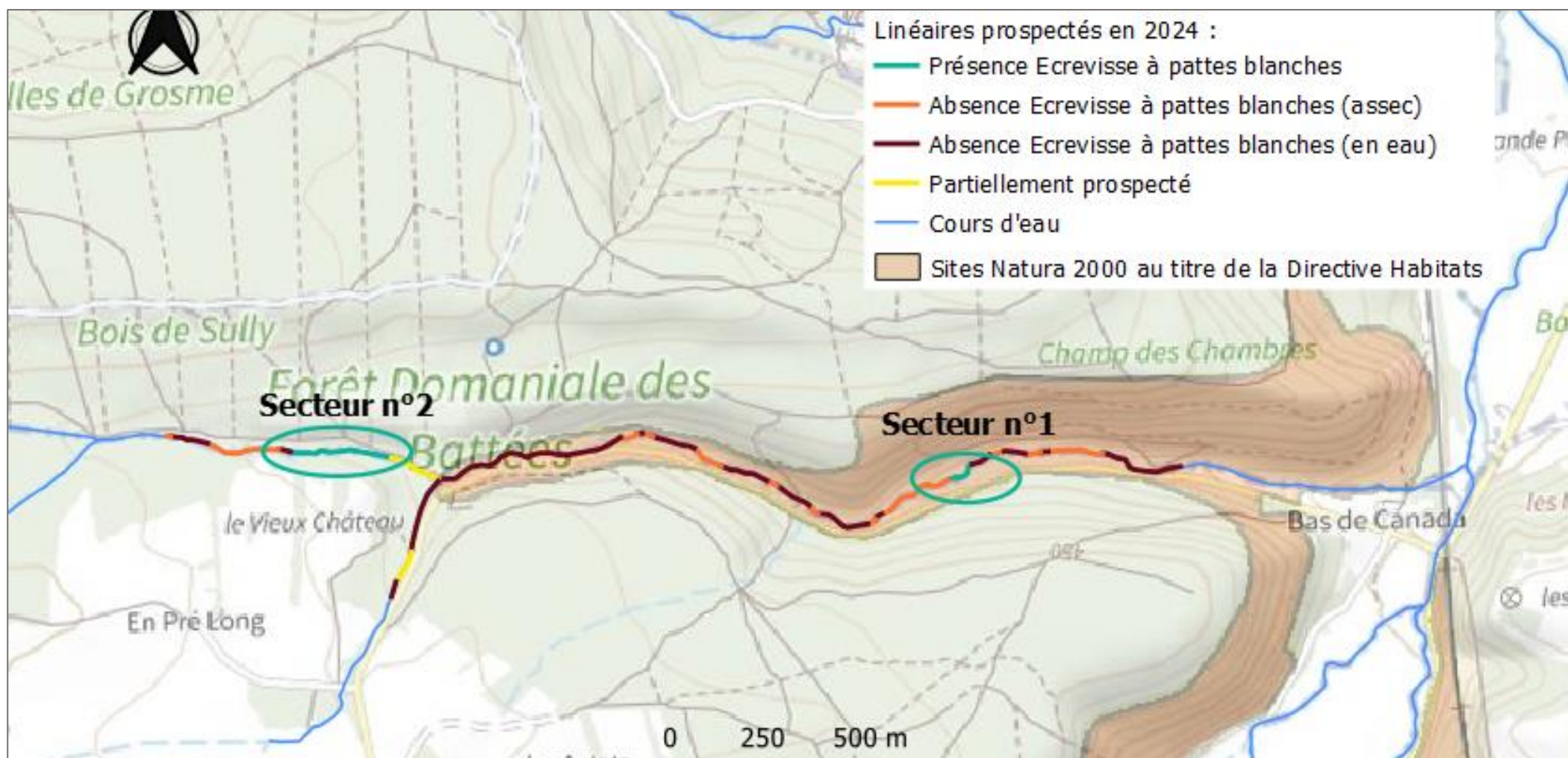
En 2007, de petits linéaires avaient été prospectés au niveau des points d'accès (au total 808 mètres) et seulement 24 écrevisses avaient été observés (cf. Carte 2).

En 2013, les linéaires prospectés sont plus longs (au total 1 841 mètres) et 114 écrevisses à pattes blanches ont été inventoriées (cf. Carte 2).

Que ce soit en 2007 ou en 2013, les écrevisses ont été retrouvées dans la zone Natura 2000, ou très proche.



Carte 2 : Linéaires prospectés lors des inventaires astacicoles de 2007 et 2013 sur le ruisseau de Boisserand et le ruisseau des Saugets. (Fonds de carte : IGN, BD Topage, Sites Natura 2000)



Carte 3 : Linéaire prospecté lors de l'inventaire astacicole de 2024 sur le ruisseau de Boisserand et le ruisseau des Saugets. (fond de carte : IGN, BD Topage, Sites Natura 2000)

En 2024, des écrevisses à pattes blanches ont été observées sur deux secteurs du ruisseau de Boisserand (cf. Carte 3). De nombreuses salamandres tachetées ont également été observées dans les zones d'assec.

Le secteur n°1 se trouve dans la zone Natura 2000 (cf. Carte 3). Les observations ont permis de dénombrer 12 individus sur un linéaire de 85,7 mètres (cf. Tableau 1).

Tableau 1 : Résultats de la prospection astacicole (écrevisse à pattes blanches) le 23/09/2024 dans le secteur n°1.

	Effectif femelle	Effectif male	indéterminé	Total
< 30 mm				0
30 - 49 mm				0
50 - 69 mm	3			3
70 - 89 mm	3	4	1	8
90 et +		1		1
Total	6	5	1	12

Le secteur n°2 se trouve en dehors de la zone Natura 2000 (cf. Carte 3). Les observations ont permis de dénombrer 76 individus sur un linéaire de 272 mètres (cf. Tableau 2).

Tableau 2 : Résultats de la prospection astacicole (écrevisse à pattes blanches) le 24/09/2024 dans le secteur n°2.

	Effectif femelle	Effectif male	Indéterminé	Total
< 30 mm				0
30 - 49 mm		1		1
50 - 69 mm	31	24	3	58
70 - 89 mm	9	8		17
90 et +				0
Total	40	33	3	76

Au total, la prospection des 2 nuits ont révélé la présence de 88 écrevisses à pieds blancs, concentrées dans 2 secteurs du ruisseau de Boisserand. La grande majorité de la population est localisée dans la partie amont du cours d'eau (Secteur n°2 hors zone Natura 2000). Aucune écrevisse n'a été retrouvée dans le ruisseau des Saugets.

Les pressions anthropiques à proximité de ce cours d'eau sont très faibles. Il se trouve en zone forestière et les zones prairial à proximité ne semble pas avoir d'impact direct sur le cours d'eau.

Cependant, le linéaire du ruisseau de Boisserand est une succession de zones en eau et de zones en assec. D'ailleurs, lors de la prospection de 2024, le linéaire était composé à 31,6% de zone en assec (soit 932,5 mètres sur un total prospecté de 2950 mètres) (cf. Carte 3). Les assecs prolongés répétés depuis plusieurs années (globalement depuis 2015) ont fortement impactés les populations d'écrevisses.

En 2024, aucune écrevisse n'a été retrouvée dans les linéaires où elle avait été observée en 2007 et en 2013. Cependant, la population d'écrevisses inventoriées dans le secteur n°2 (en 2024) est sans doute un prolongement de la population observée en 2007. Bien que l'écrevisse soit présente dans ce ruisseau, la population est menacée par les assecs.

Conclusion

L'inventaire astacicole réalisé en septembre 2024 a permis de confirmer que les populations d'écrevisses à pattes blanches étaient toujours présentes sur le ruisseau de Boisserand. La population semble bien se maintenir dans ce cours d'eau, bien qu'elle soit menacée par les assècs répétés.

Ainsi, il serait intéressant d'identifier les pressions existantes qui influent sur le régime hydrologique du cours d'eau :

- Y a-t-il des drainages forestiers superficiels ?
- Y a-t-il des drainages agricoles au lieu-dit « Repas » ?
- Dans la partie amont, plusieurs lits étaient visibles et il devenait difficile de savoir où était le lit principal. Une étude de ce cas pourrait être envisagée, pour savoir si cela est dû à des travaux de sylvicultures. La division des débits facilite encore une fois les phénomènes d'assècs.

En 2024, en plus d'une petite population retrouvée dans la zone attendue, une plus grande population d'écrevisses à pattes blanches a été observée dans la zone amont du ruisseau de Boisserand (hors zone Natura 2000).

Le site Natura 2000 pourrait étendre son aire de protection à l'ensemble du ruisseau de Boisserand afin que les écrevisses autochtones de ce linéaire soient protégées.